

## Revue de presse

Journal : 24 heures

Date : 16 mai 2025

Abo **Parc aéronautique**

### **Un sous-traitant auto va-t-il faire décoller l'Aéropôle de Payerne?**

Spécialisée en mécanique de précision, la société Supra mettra le dossier de son usine à l'enquête courant mai. Mais des questions subsistent.



**Sébastien Galliker**

Publié: 16.05.2025, 12h54



La future usine payernoise de Supra Group proposera 9700 m<sup>2</sup> de plancher sur 75 mètres de large et se dessinera en trois blocs de respectivement 5, 10 et 15 mètres de hauteur.

PIERRE LIECHTI ARCHITECTES

**En bref:**

- La mise à l'enquête d'une nouvelle usine du groupe Supra à Payerne interviendra courant mai.
- L'entreprise prévoit d'employer une cinquantaine de personnes dans ses locaux de l'Aéropôle.
- Un investissement de plus de 50 millions était annoncé en 2021.
- Les vols civils à l'aéroport de Payerne ont légèrement augmenté en 2024.

«Quand l'aviation inspire la création.» Ce slogan de la zone industrielle Aéropôle de Payerne semble enfin devenir réalité. Prévues initialement pour une mise en service fin 2025, la future usine du sous-traitant automobile Supra sera mise à l'enquête d'ici à dans quelques jours. À la clé, une cinquantaine d'emplois, synonymes de bouffée d'air frais pour la société Swiss aeropole SA (SASA) <sup>7</sup>, chargée de l'exploitation du site.

Pour l'instant, les débuts sont difficiles. Si le parc technologique abrite une trentaine de sociétés dans le bâtiment du Payerne Airport, seuls Groupe E, en 2015, et Boschung, leader mondial dans le déneigement, en 2017, ont inauguré leurs centres sur ces 400'000 m<sup>2</sup> de terrains industriels, dont 150'000 avec accès à la piste d'aviation. Et Destinus y développe des technologies de propulsion à hydrogène. Même si les vols civils sont en croissance, ils ne financent pas l'activité du parc. La ville devra ainsi repasser à la caisse.

## **Projet important pour l'Aéropôle**

«Supra est un projet important pour l'Aéropôle», glisse Massimo Fiorin. Le directeur de SASA sait que le développement de l'Aéropôle, souvent jugé comme lent, fait discuter. «Ces dossiers de

construction prennent du temps, mais le technopôle est de plus en plus reconnu à l'échelle nationale. Il concentre plus de 10% des membres de la Drone Industry Association Switzerland (DIAS).»

Alors que le soutien a souvent été général, le dernier vote d'un crédit n'a pas fait l'unanimité au Conseil communal. Et plusieurs dossiers n'ont pas abouti. L'idée de tester et certifier des drones professionnels est tombée à l'eau. Le projet Envergure, développé par Losinger Marazzi pour offrir des surfaces locatives de 8000 m<sup>2</sup>, a vu son permis de construire échoir en 2024.



Contacté, Bertrand Solliet, CEO du groupe Supra, ne souhaite pas s'exprimer pour le moment.  
JEAN-PAUL GUINNARD

Dans cette situation, les deux renvois de l'implantation de Supra laissaient craindre un nouvel échec. «Depuis la signature de la vente début 2022, le contexte économique est devenu nettement plus incertain, en particulier dans le secteur industriel en Europe», explique la Municipalité, qui a toutefois toujours maintenu sa confiance. Contacté, Bertrand Solliet, CEO de Supra Group, ne sou-

haite pas s'exprimer pour le moment. Pour un investissement de plus de 50 millions de francs, le projet initial imagine un bâtiment proposant 9700 m<sup>2</sup> de plancher sur 75 mètres de large, pour l'administration, la production et le stockage.

### **Pas assez d'emplois par hectare pour Supra**

Un autre caillou s'est glissé dans la chaussure du dossier ces derniers mois. Le plan directeur régional de la Broye prévoit un ratio de 33 emplois à l'hectare pour les nouveaux projets d'implantation en zone d'activité. Mais pour Supra, qui a réservé 3,2 hectares pour y construire deux usines sœurs, à terme, le total n'y est pas.

«Le nombre d'emplois annoncé est de 50 à 60 ETP pour la première usine sur une parcelle de 1,9 ha, soit un coefficient de 26,3 à 31,6 ETP par hectare», admet la Commune. Mais de préciser que le ratio déterminé constitue une moyenne indicative et non une exigence. Elle rappelle aussi que d'autres critères sont pris en compte, comme la qualité des emplois, les perspectives de développement, la solidité du modèle économique ou encore la compatibilité avec les objectifs de la zone.

En 2024, le nombre de mouvements aériens civils a légèrement progressé à Payerne, passant de 1856 en 2023 à 1863 vols. Quelque 146 opérateurs ont assuré des liaisons vers 279 aéroports situés dans 52 pays. S'il en faudrait au moins 2500 pour équilibrer le budget de SASA, le directeur assure que «le résultat 2024 a été meilleur que prévu», sans donner d'autres chiffres.



L'entreprise staviacoise Charmag devrait déménager dans les prochains mois à l'Aéropôle de Payerne.

JEAN-PAUL GUINNARD

La ville a-t-elle avancé sur son modèle pour rémunérer SASA pour ses prestations de gestion et de promotion du parc? «C'est un enjeu sur lequel nous travaillons», assure l'Exécutif sans en dire plus. Payerne a aussi décidé de privilégier la location des terrains à la vente – par des droits distincts et permanents (DDP) – pour leur mise en valeur. D'autres négociations se poursuivent sur cette base. Le déménagement de l'entreprise de métallurgie staviacoise Charmag devrait suivre dans les prochains mois. De quoi faire décoller l'Aéropôle.